

Article paru dans La Région du 15 mars 2018

L'environnement naturel n'existe pas

Cette formule - pas nouvelle j'en conviens – fait mouche à chaque fois. L'absence et la non-existence est une notion que nous rejetons de manière forte, peut-être une expression de notre puissant instinct de survie. Et pourtant, nous zappons souvent sur des situations qui nous dérangent et leur ignorance est alors comme une protection bien commode.

Face à l'environnement naturel qui nous entoure, le sol, l'air, l'eau, les espèces animales et végétales que nous ne voyons ou ne connaissons pas, nous adoptons souvent une attitude similaire. C'est un peu l'histoire de cette non-existence que raconte le film « Dans le lit du Rhône » d'une jeune réalisatrice, Mélanie Pitteloud, qui relate de manière très sensible le rôle du Rhône dans le Valais actuel. Pourquoi parler du Rhône qui ne concerne en rien notre région tournée vers le bassin du Rhin ? Et bien, ce film interroge en filigrane notre relation à l'eau, à la Plaine de l'Orbe et aux rives du lac, en particulier à Yverdon-les-Bains, car les similitudes sont nombreuses.

En effet, les premières corrections des eaux du Jura pour notre région et pour le Rhône ont eu lieu pratiquement en même temps, soit entre 1863 et 1894 alors que les secondes corrections se déroulent successivement de 1936 à 1962 pour le Rhône et de 1962 à 1973 pour les eaux du Jura. Elles produisent le même effet, soit un gain important de terres agricoles de bonne qualité. C'est également sur ce territoire nouvellement gagné et sécurisé, que vont s'implanter toutes les infrastructures de transport, les industries et l'habitat. Evidemment, l'effet de l'Orbe est plus modeste : les effets du Rhône, 3e fleuve de Suisse et de l'Orbe, placé au 18^e rang, leurs débits, leurs longueurs ainsi que leur présence dans le paysage, ne sont pas de même envergure.. Mais les problématiques de gestion des eaux dans une plaine dédiée à de multiples activités sont similaires et les solutions souvent longues et difficiles à mettre en place, car elles exigent une prise en compte d'intérêts multiples.

Pour mémoire, en 2001, un crédit d'étude était alloué par le Grand Conseil pour répondre aux problèmes d'affaissement des sols et résoudre les problèmes de débordement des cours d'eau dans la plaine de l'Orbe. L'étude Gesorbe (Gestion intégrée de la Plaine de l'Orbe) s'est déroulée sur plusieurs années en élaborant quatre scénarios, déclinés en 15 variantes, dont trois avaient été retenues au final. Depuis là, des mesures ont été étudiées en détail, notamment celle de la partie en aval de la Thièle avant son entrée dans Yverdon-les-Bains. Sur un tronçon de 1'750 m., des travaux de réaménagement du canal pour élargir le lit de la Thièle et lui redonner une dynamique plus naturelle sont en cours depuis le printemps 2017. C'est une première étape vers la sécurisation et la conservation des terres agricoles de la Plaine de l'Orbe et l'amélioration des qualités paysagères de la Thièle.

Rappelons-nous de la Plaine de l'Orbe et de la Thièle, non seulement lors des fortes averses de neige et de pluie, mais aussi pour repenser la place et le rôle que l'on veut donner à l'environnement semi-naturel qui nous entoure.

Christine Leu
Coordnatrice régionale